



HONORAIRES TRANSACTIONS

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| - Tous biens de 0 € à 100 000 € | 8,33 % HT – 10% TTC |
| - Tous biens de 100 000 € à 150 000 € | 5,83 % HT – 7% TTC |
| - Tous biens de 150 000 € à 200 000 € | 5,00 % HT – 6% TTC |
| - Tous biens de 200 000 € à 250 000 € | 4,16 % HT – 5% TTC |
| - Au-delà de 250 000 € | 5,00 % HT – 6% TTC |

HONORAIRES LOCATIONS PROPRIETAIRES

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20,00 %, à la charge du bailleur :

- honoraires d'entremise et de négociation : **1 mois de loyer hc TTC**

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et toutes formalités s'y afférant :
10,00 € TTC du m²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux :
03,00 € TTC du m²

Gestion courante **7,20 % HT**

Garantie des loyers impayés
Et Garantie des détériorations immobilières **2.50% TTC du quittancement**

HONORAIRES LOCATIONS LOCATAIRES

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20,00 % à la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et toutes formalités s'y afférant :
10,00 € TTC du m²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux :
03,00 € TTC du m²